

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BAZADAIS

Séance du Conseil Communautaire du 31 mars 2021

N° Délibération	DE_31032021_02
Nombre de conseillers en exercice	52
Nombre de conseillers présents	43
Nombre de conseillers absents	9
Nombre de pouvoirs	7
Nombre de suffrages exprimés	50

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 31 mars à 20h30, le Conseil Communautaire du Bazadais, dûment convoqué le 25 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes de LAVAZAN sous la présidence de Nicole COUSTET.

### Etaient présents :

Aubiac : Valérie BELIS

Bazas : Richard BAMALE, Danielle BARREYRE, Isabelle BERNADET, Jean-Bernard BONNAC, Isabelle DEXPERT, Patrick DUFAU, Marie-Bernadette DULAU, Bernard JOLLYS, Isabelle POINTIS, Julien RIVIERE, Laurent SOULARD

Bernos-Beaulac : Didier LAMBERT, Jacqueline LARTIGUE-RENOUIL

Birac : Jean-Pierre MANSEAU

Captieux : Didier COURREGELONGUE, Christine LUQUEDEY

Cauvignac : Nicole COUSTET

Cazats : David ATTIMONT

Cours-les-Bains : Jacques LAGARDERE

Cudos : Bernard DAURIAN,

Escaudes : Philippe MONNIER

Gajac : Pascal LOSSE

Gans : Jean-Baptiste DOUSSOU

Giscos : Fabienne BARBOT

Goulade : René CARDOIT

Grignols : Lucienne BIES, Françoise DUPIOL-TACH

Labescau : Denis ESPAGNET

Lados : Martine FRANCELIN

Lartigue : /

Lavazan : Henrique CHANFRANTE

Le Nizan : Michelle LABROUCHE

Lerm-et-Musset : Stéphane ESPUNY

Lignan-de-Bazas : Jacky DARTHAIL

Marimbault : Sébastien TAMAGNAN

Marions : Adeline PORTET

Masseilles : Nicole VIGNE

Saint-Côme : Serge MOURLANNE

Saint-Michel-de-Castelnau : Michel DARROMAN

Sauviac : Michel AIME

Sendets : Eric VIGNEAU

Sigalens : Jean-Marc VAZIA

Sillas : Michel DESQUEYROUX

<b>Absents ou excusés</b>	Amandine BARBERE, Patrick CHAMINADE, Francis DELCROS, Jean-Claude DUPIOL, Jean-Luc GLEYZE, Philippe LAMOTHE, Morgane LE COZE, Alain MICHEL, Marie-Agnès SALOMON
---------------------------	---

<b>Pouvoirs de</b>	Amandine BARBERE à Isabelle DEXPERT Patrick CHAMINADE à Françoise DUPIOL-TACH Francis DELCROS à Isabelle BERNADET Jean-Claude DUPIOL à Bernard DAURIAN Jean-Luc GLEYZE à Christine LUQUEDEY Alain MICHEL à Jacqueline LARTIGUE-RENOUIL Marie-Agnès SALOMON à Jean-Bernard BONNAC
--------------------	--

<b>Secrétaire de séance</b>	Isabelle DEXPERT
-----------------------------	------------------

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

## RAPPORT N°02 – FINANCES

**Rapporteur : Isabelle DEXPERT**

**Objet de la délibération**

**Adoption du budget de l'Office de tourisme du Bazadais 2021**

**Exposé**

**Vu** les articles L1612-1 à L1612-20 du Code général des collectivités territoriales,  
**Vu** l'instruction comptable M14,  
**Vu** la commission des finances du 23 mars 2021,

**Au niveau de la section de fonctionnement**, le budget de l'Office de tourisme du Bazadais supportera - à compter du 1<sup>er</sup> mai – de nouvelles charges compte tenu de l'installation à venir des équipes dans des locaux sis 25 rue Fondespan à Bazas. Ainsi, au titre de l'exercice 2021, la somme de 14 050 € est prévue afin de couvrir 8 mois de loyer.

Pour le reste, les principales charges et recettes de fonctionnement sont constituées par :

- le paiement des dernières factures relatives à l'étude stratégique portant sur la nouvelle organisation territoriale et touristique (projet NOTT) pour 12 380 € ;
- le reversement aux partenaires locaux du tourisme des produits issus de la boutique (carte de pêche, cartes aquarelles, disques de stationnement, etc.) pour un montant de 25 000 € ;
- le paiement d'une partie du salaire de l'agent recruté par l'Office de Tourisme de Montesquieu (en charge du projet NOTT) pour 8 500 € ;
- la publication de guides et cartes liées au tourisme pour 16 000 € ;
- la masse salariale pour 127 877 € ;
- les participations auprès d'organismes publics et privés partenaires (parc naturel régional des landes de Gascogne, Gironde tourisme, Office de tourisme de France, etc.) pour 12 300 € ;

en recettes :

- la taxe de séjour pour 50 000 € ;
- les subventions de la Région et du Conseil départemental pour 14 525 € ;
- la participation des offices de tourisme partenaires du projet NOTT pour 25 250 € ;
- la subvention d'équilibre issue du budget principal pour 100 219,87 € (contre 98 168,00 € en 2020) ;
- les produits « propres » issus de la boutique et les recettes liées aux partenariats développés avec des entreprises locales pour 12 500 €.

**Au niveau de la section d'investissement**, près de 70 000 € seront consacrés aux études et à l'aménagement des futurs locaux de l'Office de tourisme. Pour cela, la collectivité devrait bénéficier du versement du FCTVA et d'une subvention de la Région pour 31 480 €.

Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ⇒ **D'ADOPTER** le budget 2021 de l'Office de tourisme du Bazadais, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT	255 763,99 €	229 258,87 €
REPORTS 2020 (002)	- €	26 505,12 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>255 763,99 €</b>	<b>255 763,99 €</b>

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVESTISSEMENT	71 764,00 €	51 763,99 €
RESTES A REALISER		
001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE		20 000,01 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>71 764,00 €</b>	<b>71 764,00 €</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>327 527,99 €</b>	<b>327 527,99 €</b>

- ⇒ **DE DIRE** que les crédits de la section de fonctionnement et de la section d'investissement sont votés par chapitres.

Résultat du vote :

Votants : **50**  
 Abstention : **0**  
 Pour : **50**  
 Contre : **0**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Fait à Grignols, le 1<sup>er</sup> Avril 2021.

La Présidente,  
Nicole COUSTET